

Procès-Verbal N° 17
Conseil d'Administration
de la Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire
Vendredi 10 avril 2020
Visio conférence

ORDRE DU JOUR

Ordre du jour :

- 1) Point suite au Covid - 19
- 2) Mise en activité partielle du personnel
- 3) Subventions ANS
- 4) Etat des annulations des épreuves
- 5) Questions diverses

Présents CA : Luc BOURON, Jean-Paul COTTANCEAU, Bruno HAMARD,
Thierry FOUCAUD, Benjamin POGGI, Pascal DURAND, Karine LEBRIS

Absent.e.s excusé.e.s : Stéphanie LEBERT, Henri DEPOIVRE.
Quorum atteint (1/3 présents sur 9 élus).

Début de la séance : 18h30

Secrétaire de séance : Thierry FOUCAUD

1) Point suite au Covid - 19

Voir diaporama FFTRI (Annexe)

2) Mise en activité partielle du personnel

Suite à notre dernier conseil d'Administration les déclarations ont été faites sur le portail de gestion de la DIRECCTE, les demandes d'indemnités se feront au fur et à mesure.

Profession sport établit les bulletins de salaire en corrélation avec nos déclarations.

3) Subventions ANS

Présentation de la lettre de cadrage de la FFTRI. (Annexe)

Deux personnes sont candidates à la commission, Benjamin POGGI et Gérard GUESNE.

Un rappel sera fait aux comités en début de semaine prochaine.

Un envoi de la lettre de cadrage sera fait aux comités et aux clubs dès lundi.

4) Etat des annulations des épreuves

Toutes les épreuves du mois de Mai sont annulées, un nouveau pont sera fait dans une quinzaine de jours en fonction des décisions prises par l'Etat quant à la suite du confinement.

5) Questions diverses

Benjamin demande à ce que la question suivante soit posée au Prochain CA de la FFTRI :

« Monsieur Le Président a t'il envisagé d'abandonner ses indemnités à la FFTRI ou à les reverser à une œuvre solidaire avec les équipes de santé. Ce serait un message forts pour tous les licenciés de la Fédération »

Benjamin, soulève également le fait que des licenciés de certains clubs demande le remboursement d'une partie de leur licence annuelle. On peut s'attendre à ce que des licenciés de nos clubs puissent faire la même chose (part club, part FFTRI et ligue).

Posez également la question au CA de la FFTRI.

Fin de séance : 20 h10

Le Président
Luc BOURON

Le Secrétaire
Thierry FOUCAUD



LIGUE DE TRIATHLON DES PAYS DE LA LOIRE
Maison des Sports
44 rue Romain Rolland - BP 90312
44103 NANTES cedex 4
Tél. : 02 40 58 61 66

